



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/818
6 décembre 2007

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

691ème séance plénière
PC Journal No 691, point 5 de l'ordre du jour

DÉCISION No 818
PROROGATION DU MANDAT DE
LA MISSION DE L'OSCE EN BOSNIE-HERZÉGOVINE

Le Conseil permanent,

Décide de proroger le mandat de la Mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine jusqu'au 31 décembre 2008.